



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY Collège Sainte Marie  
Garçons et Filles

**Qu'est-ce que la section sportive scolaire rugby (SSSR) ?**

Chacun connaît les vertus éducatives du sport et du rugby en particulier.

Au collège Sainte Marie de Chartres, les élèves ont la possibilité de conjuguer études et passion du rugby.

Les études sont celles d'un cycle normal de collège, avec un emploi du temps et des programmes identiques à tout autre établissement scolaire.

La Section Sportive Scolaire Rugby (SSSR) permet aux jeunes de suivre un cycle d'étude normal, tout en pratiquant leur sport favori.

Un partenariat entre la FFR (fédération française de rugby) par l'intermédiaire de C CHARTRES RUGBY(CCR), et le collège, permet aux jeunes rugbymen et rugbywomen de se perfectionner grâce à la mise en place d'une pratique optionnelle. Les élèves sont donc encadrés par des professeurs d'EPS et par des entraîneurs diplômés de notre club support le « C CHARTRES RUGBY» (CCR).



La section accueille des jeunes joueurs et joueuses de la classe de 6<sup>ème</sup> à la classe de 3<sup>ème</sup> (section sportive scolaire en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>).

Pour les jeunes en club, la prise en charge par le collège et par le club de rugby « C CHARTRES RUGBY », complète la formation du club d'appartenance. Pour les non licenciés la section permet une découverte du rugby allant jusqu'à la participation en compétitions officielles UGSEL ou UNSS.

La formation est axée sur le développement de l'intelligence du jeu, la technique individuelle et l'amélioration des qualités physiques. Elle comprend également l'apprentissage des rôles associatifs (arbitrage, prise en charge d'ateliers, échauffements de groupes, la formation aux premiers secours est en projet).

### **Les objectifs scolaires**

L'objectif principal de la SSSR reste la réussite scolaire. La première étape étant la réussite au brevet des collèges : il est à noter le taux de 99 % d'élèves reçus l'année dernière. La seconde étape est la poursuite d'étude en cycle supérieur. Les élèves sont donc particulièrement suivis dans leurs résultats et la régularité de leur travail.

La participation à la SSSRugby est compatible avec les autres options proposées par le collège (espagnol 6<sup>e</sup>, allemand 6<sup>e</sup>, latin, grec)

### **Les objectifs sportifs**

Les objectifs sont très clairs, emmener les joueurs et joueuses au plus haut niveau de pratique sportive. Pour cela, ils et elles participent aux séquences d'entraînement encadrées par des entraîneurs qualifiés (professeurs d'EPS et entraîneurs de « CCR ») au stade de rugby des Bas Bourgs (Claude Panier).

### **L'aspect financier de la SSSR**

Les frais sont à régler en début d'année scolaire (en une ou plusieurs fois). Ils comprennent l'ensemble des frais de la saison :

Déplacement, restauration, hébergement,

Licences UNSS / UGSEL,

La tenue (maillot personnel et nominatif / short / chaussettes / Sweat de la section (pour une première inscription en SSSRugby),



Stages (arbitrage par exemple), CPS départemental / régional.

Visite médical gratuite pour l'obtention d'un certificat médical autorisant la pratique du rugby...organisé par le CCR les trois premiers samedi matin de septembre à partir de 9h30...

Le coût de l'inscription est de : (deux choix possibles)...

1) Section Sportive Scolaire Rugby : 110 euros (inscription scolaire uniquement).

ou

2) Section Sportive Scolaire Rugby 90 euros si licencié au C CHARTRES RUGBY\* (saison 2020 / 2021, la photocopie de la licence est à fournir dès que possible).

(\*) Il est à noter que l'inscription à la Section sportive Scolaire Rugby implique une remise de 20 euros sur l'inscription au CCR.

- L'inscription à la SSSRugby et au C'CHARTRES RUGBY permet d'être licencié en scolaires UGSEL et UNSS, ainsi qu'à la FFRugby.

L'élève pourra donc participer aux entraînements de la section, et aux entraînements de l'école de rugby.

Il pourra ainsi participer aux tournois scolaires et aux tournois de la FFRugby.

**Les dossiers de candidature** sont à demander directement au collège Sainte Marie, au bureau EPS, ou à imprimer ci-dessous.

### **Le dossier de candidature**

Un dossier de candidature est à retourner au collège Sainte Marie pour le **29 mai** au plus tard, les sélections se feront lors des interclasses pour les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup>. Les élèves de 4<sup>e</sup> seront sélectionné(e)s par l'intermédiaire des professeurs d'EPS qui jugeront de leurs capacités à intégrer la SSSRugby.

*Les élèves s'inscrivant en 6<sup>ème</sup> ne passent pas de tests de sélection, mais ils doivent retourner le dossier de pré-inscription (fiche de renseignements) auprès du secrétariat.*



### Comment en savoir plus ?

Pour obtenir plus de renseignements, prendre contact avec les responsables de la section sportive scolaire rugby : M. Guincêtre Frédéric (06 60 28 41 78), ou avec le secrétariat du collège (02 37 88 01 71)

À bientôt sur le stade...

L'équipe EPS / Rugby...



### Palmarès :

2015 : Minimes Garçons / France UGSEL / Marcq en Baroeul / 5<sup>e</sup>

2016 : Minimes Filles / France UGSEL / Bordeaux / 1<sup>ère</sup>

Minimes Garçons / France UGSEL / Bordeaux / 3<sup>e</sup>

2017 : Minimes Filles / France UGSEL / Nantes / 3<sup>e</sup>

2018 : Minimes Filles / France UGSEL / Thionville / 1<sup>ère</sup>

Minimes Garçons / France UGSEL / Avignon / 4<sup>e</sup>



2019 : Minimes Filles / France UGSEL / Le Landreau / 1ère

**Fiche de renseignements / Candidature Section Sportive Rugby**

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Fille / Garçons

Nom du père : Adresse mail :

Nom de la mère : Adresse mail :

ou du tuteur légal : Adresse mail :

Adresse :

Tél domicile et portable :

Etablissement scolaire 2019 / 2020 :

Classe en 2019/2020 :

Langue vivante 1 (6è) :

Langue vivante (5è/4è / 3è) :

En 2020 / 2021 : Enseignements de complément demandés :

Latin : oui / non

Grec ancien : oui / non

Si l'enfant est licencié à la FFR en 2019/2020 (joindre une photocopie de la licence)

Club de rugby :

N° de licence :

Entraîneur référent :

---

« Je soussigné ..... (Père, mère, tuteur)

Autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

.....

À postuler à la SSSR du collège Sainte Marie/RCM

La sélection se fera lors des interclasses pour les 6è et 5è. Sur mon comportement et mes capacités tout au long de l'année pour les 4è.

Fait le :

à :



## **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY SAINTE MARIE**



Signature des parents/tuteur

(Lu et approuvé)

Signature du candidat

(Lu et approuvé)

\*futurs 6<sup>èmes</sup> non concernés / la pré-inscription peut se faire jusqu'à la fin de l'année scolaire.